

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-123
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

OBJET :
**DEMANDE DE
SUBVENTION
POUR LA
CRÉATION
D'UNE AIRE
DE GLISSE
SITE DE LA
GIRAILLE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 16 JUIN 2022

AFFICHAGE EN
DATE
DU : **30 JUIN 2022**

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **30 JUIN 2022**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine
SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES,
Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole
CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Martine LACOMBE, Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Sabine CHABERT,
Bernard GRIMAUD Donne procuration à Jacqueline
RATABOUIL,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à
François DEMANGEOT,
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Chantal BARTHES,
Giovanni ZAMAI Donne procuration à Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

Absents : Delphine SANTINI

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de son développement
touristique et sportif la commune souhaite créer une aire de glisse intégrant un Skate
Park sur le site de la Giraille.

L'aménagement prendra en compte les besoins de tous niveaux et de tout âge.
L'agencement des modules proposera des aires de glisses et/ou de sauts en
proposant une grande variété de formes.

L'utilisation du matériau béton sera utilisé pour la création des modules car il présente de nombreux avantages (durée, pas d'entretien, résistance à la chaleur, surface apprécié des pratiquants).

Dans le cadre de son lancement de programme d'équipements sportifs de proximité, l'ANS (agence nationale du sport) subventionne ce type d'équipement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention auprès de l'ANS et du Conseil Départemental de l'Aude et de délibérer sur le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT		%
Création d'une aire de glisse	235 801.00	Agence Nationale du sport (ANS)	117 900.50	50
		Conseil Départemental de l'Aude	70 740.30	30
		Ville de Castelnaudary	47 160.20	20
TOTAL	235 801.00	TOTAL	235 801.00	100

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'ANS et du Conseil Départemental de l'Aude.

PRECISE que les crédits nécessaires au financement de ce projet sont inscrits au budget 2022 opération 9004.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 juin 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **29 JUIN 2022**

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : **28 JUIN 2022**

Par publication le : **30 JUIN 2022**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le **30 JUIN 2022**



ID : 011-211100763-20220623-DB2022123-DE